



École Nationale Supérieure
des Arts Appliqués
et des Métiers d'Art

School of Art and Design

63 rue Olivier de Serres
75015 Paris
tél. 00 33 (0)1 53 68 16 90
fax 00 33 (0)1 53 68 16 99
www.ensaama.net

CANDIDATURES 2011

IMPORTANT (MAN / BTS / DMA)

Toutes les inscriptions pour ces trois types de formations, pour être officiellement validées, doivent impérativement se soumettre à la procédure admission Post-Bac (site Education Nationale : www.admission-postbac.fr).
> [Guide du candidat](#).

1 - Inscription en Mise à Niveau (MAN)

Conditions d'admission :

Les candidats doivent justifier d'un baccalauréat ou brevet de technicien. Seuls peuvent être admis dans cette classe les candidats achevant leur second cycle dans l'année ou l'ayant achevé depuis un an au plus.

Admission :

Examen du dossier scolaire constitué par le candidat, comprenant :

- > Les bulletins de Première et Terminale
- > L'avis des professeurs et du Chef d'Etablissement (Classe de Terminale) et la copie du relevé de notes du Baccalauréat s'il est déjà acquis.
- > L'exposé des activités artistiques, culturelles ou extra-scolaires du candidat et de ses motivations.

ETAPES

DATES

Inscription sur le site Postbac

20 janvier au 20 mars 2011

Envoi des dossiers papier par le candidat

avant le 1^{er} Avril 2011
(cachet de la poste faisant foi)

Les résultats sont communiqués par internet, selon le calendrier admission Postbac.

Autres inscriptions : voir au verso.

2 - INSCRIPTION en BTS ou DMA

Conditions d'admission

Peuvent postuler :

- > Les candidats titulaires, soit d'un Baccalauréat STI Arts Appliqués, soit d'un brevet de technicien en Arts Appliqués ou d'un Brevet des Métiers d'Art en relation avec la spécialité.
- > Les candidats titulaires d'un autre Baccalauréat ayant suivi une classe de Mise à Niveau en Arts Appliqués (cf. site [Postbac](#)).

Admissibilité : dépôt des dossiers pour le 1^{er} avril 2011.

Les dossiers d'inscription doivent être constitués selon les indications précisées par admission Post-Bac (site Education Nationale : www.admission-postbac.fr).

Les candidats dont le dossier scolaire sera sélectionné, auront éventuellement à présenter un dossier de travaux personnels le 14 mai 2011.

ETAPES	DATES
Inscription sur le site Postbac	du 20 janvier au 20 mars 2011
Date limite de dépôt des dossiers	1 ^{er} avril 2011 (cachet de la poste faisant foi)
Entretien avec présentation d'un dossier de travaux personnels	Samedi 14 mai 2011

3 - INSCRIPTION EN DSAA

Conditions d'admission

Peuvent postuler :

- > Les candidats titulaires d'un BTS en Arts Appliqués
- > Les candidats titulaires d'un diplôme technologique (niveau III ou équivalent) en relation avec la vocation du diplôme supérieur, après contrôle éventuel des aptitudes et dans la limite des places disponibles.

Le dossier comporte la présentation du cursus universitaire et des motivations à poursuivre un second cycle d'études supérieures. Le postulant sera invité à subir un entretien à partir de son dossier de travaux personnels avec les membres de la commission de sélection. L'admission est prononcée par le Directeur sur les propositions de la commission.

Le calendrier des inscriptions s'établit entre les 6 avril et le 20 mai 2011. Les dossiers de candidature en DSAA peuvent être retirés au secrétariat de l'école, à partir du 6 Avril 2011 entre 14h et 16h30 ou demandés par correspondance*.

ETAPES	DATES
Inscription et retrait des dossiers	à partir du 6 avril 2011
Date limite de dépôt des dossiers à l'ENSAAMA	20 mai 2011 (cachet de la poste faisant foi)
Entretien avec présentation d'un dossier de travaux personnels	jeudi 09 juin 2011

* Pour l'envoi par correspondance : joindre à la demande, en mentionnant la date de naissance et le niveau d'études, une enveloppe de format 23x 32,5 cm, libellée à l'adresse du candidat et affranchie pour 50g au tarif en vigueur.